

VINGT TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RADIO AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)

Date: Le jeudi 28 octobre 2004

Time: 9 h – 12 h

Place: HMCS Bytown Wardroom
78, rue Lisgar
Ottawa, Ontario

Chair: Earle Smith, VE6NM
Président, Radio Amateurs du Canada (RAC)

Participants:

Radio Amateurs du Canada (RAC):

Earle Smith, VE6NM, Président
ames G. Dean, VE3IQ, Vice-Président, Affaires réglementaires
Bjarne (B.J.) Madsen, VE5FX, directeur régional, Midwest
Ben Price, VE3CDA – Directeur élu, remplace Doug Leach à compter de janvier 2005
Doug Leach, VE3XK – Doug Leach, VE3XK – Directeur, Nord et Est de l'Ontario

Industrie Canada (IC):

Patrick Carrey, directeur intérimaire, Opérations de gestion du spectre
Jean-Claude Brien, directeur, CEM et Consultation
René Guerrette, directeur intérimaire, District de l'Est de l'Ontario, (Centre de service pour la radio amateur)
Rob Cepella, chef, Autorisation, Opérations de gestion du spectre
Gary Steckly, analyste de la politique technique, Opérations de gestion du spectre

Points

1. Mot de bienvenue et présentations

Earle Smith remercie Jim Dean d'avoir pris à nouveau les dispositions nécessaires pour l'utilisation des locaux des officiers de la marine pour la réunion, puis il souhaite la bienvenue à tout le monde. Les participants se présentent ensuite à tour de rôle.

2. Examen et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié et approuvé pour que Jean-Claude Brien puisse donner sa présentation sur les services BPL avant de s'absenter.

3. Approbation du procès-verbal de la 22e réunion du CCRAC, le 6 mai 2004

Le procès-verbal est approuvé tel quel.

4. Examen des mesures de suivi

Modifier la CIR-3 conformément à la CMR-3, en ce qui a trait aux détails nécessaires relatifs à la citoyenneté et à d'autres considérations, si le temps le permet.

RAC établira un lien menant à la copie numérique de la brochure de RAC, pour ajout à la page Web d'IC, dès qu'on aura mis la dernière main à la modification des cotisations des membres de RAC.

Le processus de réaccréditation des examinateurs accrédités sera abordé au point 13 de l'ordre du jour.

On a tenu une téléconférence pour discuter de la résolution des problèmes de brouillage dans la région de Vancouver.

RAC a fourni des copies de sa proposition concernant le code Morse. Cette proposition a été publiée dans la Gazette du Canada. Industrie Canada est en train d'examiner les commentaires du public.

5. RAC - Nouveaux points

Earle Smith fait le point sur l'état de santé de l'ancien président de RAC, Daniel Lamoureux, et sur celui de Bob Nash.

John Iliffe, VA3JI, remplacera Bob Nash, VE3KZ, en tant que premier vice-président de RAC.

Le site Web de RAC a été mis à jour pour fournir le curriculum vitae des membres de la direction de RAC.

6. Transmission large bande sur ligne de transport d'électricité (services BPL) (auparavant point 12 de l'ordre du jour)

Jean-Claude Brien fait le point sur les services BPL. La FCC fournira bientôt des détails sur la situation aux États-Unis. Industrie Canada (IC) entend les examiner minutieusement.

Les essais menés au Canada se poursuivent, dans le contexte du déploiement commercial à grande échelle. L'essai effectué au RAMADA Inn, à Cornwall en Ontario, sera bientôt

terminé. Selon Jim Dean, qui se base sur les discussions tenues à la dernière réunion du Comité de la CEM du Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR), l'essai mené à Cornwall a été couronné de succès. Par contre, le système est jugé plutôt dispendieux et n'est pas considéré comme faisant concurrence au WIFI. Néanmoins, le système demeurera en place vu que l'installation du matériel a nécessité des dépenses considérables. IC entend mettre l'accent sur les applications extérieures, plutôt que sur le déploiement « interne ».

IC est en train de mettre au point une nouvelle méthode de mesure de l'intensité des champs, vu que celle qui a été utilisée lors des essais menés à Sault Ste. Marie était plutôt fastidieuse (faisant appel à l'explorateur de spectre). La nouvelle méthode, en voie de développement en Ontario et au Québec, sera basée sur les méthodes utilisées pour mesurer la large bande (signaux assimilés au bruit).

Selon IC, le débat sur les services BPL au Canada porte davantage sur sa rentabilité que sur la technologie. On parle beaucoup d'utiliser les services BPL pour la lecture automatique des compteurs.

Jim Dean mentionne qu'un radioamateur de Toronto lui a envoyé un courriel pour lui faire savoir qu'un autre système sera installé dans un hôtel à Toronto, à nouveau pour utilisation interne. Il se demande si les services BPL internes sont dans une situation différente, lorsqu'ils sont considérés sous l'angle de la diminution du potentiel de brouillage. Jean Claude est d'avis qu'il s'agit là d'une bonne évaluation.

Jean-Claude Brien affirme qu'IC ne mène pas de projet pilote, mais qu'il suit étroitement les essais effectués par le secteur privé.

Doug Leach estime qu'il pourrait être avantageux pour IC de créer une page Web pour offrir davantage d'information sur le sujet. Jean-Claude répond que son personnel s'emploie pour le moment à produire un document, pour donner suite aux discussions internes menées en novembre et en décembre. Il s'agira, en fin de compte, d'un document de discussion à être rédigé de concert avec la Direction générale des communications, à des fins de consultations publiques.

Jean-Claude Brien ajoute que l'on croit à tort que le Canada va suivre l'exemple des États Unis. Certes, IC surveille étroitement l'évolution de la situation aux États-Unis, mais la politique canadienne sera créée au Canada.

Jim Dean invite à nouveau IC à rédiger un article pour publication dans TCA pour clarifier la position officielle des autorités et peut-être faire taire les rumeurs sur les services BPL qui circulent dans le milieu de la radioamateur.

Jim Dean précise que Ken Pulfer, VE3PU, se trouve à Genève pour surveiller étroitement l'évolution de la question des services BPL dans les groupes de travail 8A et 6E de l'UIT-R.

Les radiodiffuseurs, qui se préoccupent de la question, surveillent de près, eux aussi, les délibérations sur les services BPL.

Jean-Claude Brien fait valoir que le concept de l'exclusion de bandes de fréquences comme moyen d'atténuer le brouillage serait utile pour régler les problèmes de brouillage possibles. Il ajoute que les techniques d'injection utilisées peuvent influencer grandement sur le brouillage.

Jean-Claude Brien aborde les questions de l'homologation du matériel nécessaire pour les services BPL et la création d'une base de données de notification, ainsi que la question des techniques de mesure (précitée).

À titre de prochaine étape à IC, le Génie du spectre élaborera un document de discussion (avant la fin de l'exercice) sur les services BPL à des fins de consultation publique, et ce, en vue d'évaluer l'intérêt et les préoccupations possibles du grand public.

Earle Smith remercie Jean-Claude d'avoir fait le point sur la situation.

Questions/commentaires

Jim Dean propose une réunion informelle visant à discuter de la diffusion de l'information. Le but de la rencontre serait de brosser un tableau de la situation au Canada (services BPL).

Suivi- Tenir une réunion le 19 novembre pour une discussion informelle avec IC (avec Jean-Claude Brien).

7. Processus de consultation sur les pylônes (Industrie Canada et RAC)

Rob Cepella fait brièvement le point sur les événements qui ont entraîné la tenue de consultations, ainsi que sur la publication du rapport final. Il précise que le document regroupant les commentaires du public, transmis à l'aide de l'Assemblée publique électronique, est disponible sur notre site Web, à www.antennareview.ca.

La préparation du rapport final s'est révélée être une tâche plus importante que ce que l'on prévoyait au départ, en raison en partie du très grand nombre de réponses transmises au moyen de l'Assemblée publique électronique. Nous nous attendons à ce que le rapport final soit prêt au début de 2005. Suivra un examen interne avec la participation des régions.

En attendant, le processus actuel, établi dans la CPC-2-0-03 demeure en vigueur.

Questions

Jim Dean demande si l'examen sera limité aux régions et à l'administration centrale, ou si on entend consulter davantage les municipalités, avant de réviser la procédure.

Pat répond que l'on peut déjà donner suite immédiatement à des questions plutôt évidentes. Toutefois, il y a d'autres questions beaucoup plus complexes, devant faire l'objet d'un examen plus approfondi. Actuellement, IC traite les exceptions cas par cas, la majorité des demandes d'installation d'antenne étant examinées à la lumière de la politique existante. Il se peut qu'IC envisage, comme solution de rechange, le partage des pylônes afin de régler quelques-unes des questions les plus litigieuses.

Doug Leach estime que, manifestement, les utilisateurs commerciaux et les radioamateurs n'ont pas à leur disposition les mêmes ressources pour effectuer ou faire effectuer des études d'ingénierie sur l'installation d'antenne (intégrité structurelle, évaluation du sol).

Jim Dean est d'avis que faire affaire avec les municipalités est le problème le plus sérieux, vu que les installations de type 2 ne sont pas traitées de façon cohérente (en utilisant l'analogie du centre de délivrance de licences qui supprime le problème du traitement incohérent dans la réglementation du service radioamateur par IC) par les municipalités.

8. Rapport de situation d'Industrie Canada sur les ententes d'exploitation réciproque

IC mentionne que peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est de la conclusion d'ententes bilatérales avec la Thaïlande et Hong Kong. Selon les dernières nouvelles, la proposition d'entente a été envoyée au ministre du Commerce international pour examen, après avoir connu un retard important au cabinet du ministre des Affaires étrangères. On n'est guère optimistes quant à l'approbation de la proposition d'entente, vu que les responsables préfèrent utiliser le texte dont on s'est servi pour les autres pays (alors qu'IC préfère utiliser le libellé de l'entente bilatérale Canada-États-Unis, qui n'exige pas l'obtention d'une troisième autorisation en plus de la délivrance d'une licence par chaque administration).

Par suite de la suggestion formulée par Ken Pulfer après la tenue de la CMR-03, IC est d'avis qu'il serait vraisemblablement plus productif, pour cette entente et les ententes futures, d'adopter une position plus souple relativement à l'acceptation des radioamateurs étrangers au Canada, en espérant que les autres administrations suivront cet exemple lorsque des radioamateurs canadiens leur demanderont l'autorisation d'exploiter une station dans leur pays.

Conformément aux paragraphes **25.9B** section 5B... de la CMR-03...

*Une administration peut décider d'autoriser ou non une personne d'une autre administration qui a reçu une licence pour l'exploitation d'une station d'amateur à exploiter une station d'amateur, lorsque cette personne se trouve temporairement sur son territoire, sous réserve des conditions ou des restrictions qu'elle pourrait imposer.
(CMR-03)*

Cette modification a pour effet de supprimer l'obligation selon laquelle les administrations devaient avoir conclu une entente bilatérale avant d'autoriser des radioamateurs étrangers en visite à exploiter une station dans leur pays.

IC propose que la CIR-3 soit modifiée de façon à reconnaître cette nouvelle disposition. De plus, en reconnaissance de cet esprit de coopération au sein du service amateur, il propose d'ajouter dans la CIR-3 que le Canada accordera une autorisation temporaire à tout radioamateur étranger autorisé en visite au Canada, quelle que soit sa nationalité. Si les négociations avec la Thaïlande demeurent dans l'impasse, il se peut que nous informions les autorités thaïlandaises de notre nouvelle politique et que nous leur demandions de ne plus tenir compte de notre demande d'entente bilatérale.

Jim Dean précise que la Nouvelle-Zélande éprouve des difficultés similaires dans ses négociations avec la Thaïlande. Même si RAC estime que l'approche proposée a du sens, il préfère que l'initiative en cours se poursuive.

Suivi :

Industrie Canada va modifier la CIR-3 pour qu'elle tienne désormais compte des dispositions des paragraphes **25.9B** section 5B.

9. Envoi postal de la brochure de RAC (dernières nouvelles - RAC)

RAC a distribué des exemplaires de la brochure qu'Industrie Canada envoie actuellement aux radioamateurs avec un nouveau certificat ou un certificat modifié. RAC entend établir bientôt le lien électronique entre son site et celui d'IC.

Suivi :

RAC va établir un lien menant à la copie numérique de sa brochure, pour ajout à notre page Web.

10. Le point sur le Programme éducatif pour les jeunes (PEJ) de RAC

Trois autres écoles se sont jointes au PEJ.

Les commentaires des écoles sont positifs : les clubs sont très utiles, notamment grâce à des dons d'équipement. Pour leur part, les clubs estiment que cela a un effet positif, puisqu'ils peuvent mettre l'accent sur un volet d'activité externe.

Les nœuds IRLP (Internet Radio Linking Project) sont des ajouts aux programmes populaires.

Le programme Ecopals facilite les communications de nature environnementale.

Education Today devrait traiter de l'intégration de la radioamateur au système d'éducation.

Dans le cadre du PEJ de RAC, on a produit un DC.

Un bulletin contenant de l'information sur les activités dans les écoles sera distribué par courriel.

À ce jour, 27 clubs ont relevé le défi de financement Almonte. La situation financière du PEJ est maintenant rétablie, grâce à cet effort. Toutefois, cela ne représente encore que 5 p. 100 des clubs radioamateurs au Canada. Il est donc possible de faire beaucoup mieux.

ICOM Canada est devenue la première entreprise à commanditer le programme. Elle estime que l'initiation des jeunes à la radioamateur comporte des avantages évidents.

L'éducation des jeunes continue d'être un moyen efficace pour susciter de l'enthousiasme à l'égard de la radioamateur au Canada, mais il faut poursuivre les activités de promotion et de soutien.

11. Consultation d'IC sur la proposition de code Morse de RAC et les questions connexes (IC)

IC a reçu 150 mémoires à ce jour. Dans quelques semaines après leur évaluation, les commentaires seront diffusés sur Internet en même temps qu'un bref résumé.

IC entend élaborer l'orientation générale qu'il compte adopter à l'égard des changements. Il arrêtera les détails au cours des prochains mois.

12. Réponse à la proposition de formulation d'indicatifs d'appel de RAC (IC)

IC peut gérer les indicatifs d'appel comportant un suffixe de quatre lettres, pour les événements spéciaux, vu qu'il n'a pas besoin de modifier le registre des indicatifs d'appel et des certificats. Il peut donc apporter des modifications de nature interne à la CIR-9, puis informer les régions de la mise à jour.

Le Centre de service pour la radio amateur (CSRA) évaluera la charge de travail et l'effort nécessaires pour mettre à jour la CIR-9 en fonction des changements proposés par RAC.

Suivi :

RAC va transmettre la copie de travail de la CIR-9 utilisée pour préparer le mémoire (IC doit envoyer une copie de la CIR-9 à Jim Dean).

René Guerrette, directeur du CSRA, va s'efforcer d'apporter une ébauche de la CIR-9 modifiée à la prochaine réunion informelle, le 19 novembre.

13. Examineurs accrédités et examens (RAC)

RAC souhaite obtenir davantage de détails au sujet du processus suivi par le CSRA pour le renouvellement de l'accréditation des examinateurs, ainsi que pour les changements d'adresse.

René Guerrette indique que les changements d'adresse sont normalement enregistrés dans les 24 heures suivant leur réception, pourvu que l'avis de changement ait été transmis par les canaux appropriés (courriel, télécopieur, poste).

Un problème existe au niveau de la communication avec les examinateurs. Une liste d'adresses électroniques permettrait de communiquer plus efficacement et à peu de frais avec eux.

Pour faciliter la communication avec les examinateurs, le CSRA envisage d'ajouter l'obligation de maintenir une adresse électronique à leurs critères d'accréditation.

14. Nouvelles d'Industrie Canada

Pat Carrey remplace temporairement Earl Hoeg à titre de directeur, Opérations de gestion du spectre.

Nadia Lombardi va remplacer Mélanie Robert.

15. Préparatifs pour la prochaine réunion du CCRAC

À confirmer. La réunion aura vraisemblablement lieu au début de mai 2005, pour coïncider avec la réunion annuelle du conseil d'administration de RAC.

16. Autres points

Aucun

17. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 30.

Résumé du suivi :

1. RAC va établir un lien menant à la copie numérique de sa brochure, pour ajout à la page Web.
2. Industrie Canada va modifier la CIR-3 pour qu'elle tienne désormais compte des dispositions des paragraphes **25.9B** section 5B.

3. Tenir une réunion le 19 novembre pour une discussion informelle avec IC (avec J. C. Brien).
4. RAC va transmettre la copie de travail de la CIR-9 qu'il a utilisé pour préparer le mémoire (IC doit envoyer une copie de la CIR-9 à Jim Dean). René Guerrette va s'efforcer d'apporter une ébauche de copie de la CIR-9 modifiée à la prochaine réunion informelle, le 19 novembre.